

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)
Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration
Séance du mardi 8 novembre 2022

Date de la convocation 03/11/2022
Nombre d'administrateurs : En exercice : 9 / Présents : 7 / Votants : 7

L'an deux mil vingt-deux, le mardi 8 novembre 2022 à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Yorre, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de M. Joseph KUCHNA, Président.

Présents :

M. KUCHNA Joseph
M. MARCAUD Hugues
Mme SALGUES Marinette

Mme MOUBAMBA Stéphanie
Mme CONDON Michèle

M. LABONNE Gérard
Mme GAILLOT Nicole

Absents excusés :

Mme BRUYERE Mireille
M. DESCAMPS Guillaume

4- MARPA : décision modificative n°1

Monsieur le Président présente la décision modificative n° 1 du budget MARPA et propose le réajustement du budget comme suit :

Section fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES
6588 - Autres	-1 000.00 €	
64131- Rémunérations principales	1 000.00 €	

Le Conseil d'Administration est invité à approuver la décision modificative comme décrite ci-dessus.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la décision modificative comme décrite ci-dessus.

Vote POUR à l'unanimité

Fait à Saint-Yorre, le 10 novembre 2022,

Le Président,

Joseph KUCHNA



La Secrétaire de séance,

Michèle CONDON

REÇU EN PREFECTURE

le 10/11/2022

Application accréditée E-legalite.com

99_DE-003-260303581-20221108-51_2022-DE